



Commune de St ALBAN-AURIOLLES 07120

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 9 Décembre 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Nombre de pouvoir : 1
Votants : 14
Date de la convocation : 03/12/2024

A l'ouverture de la séance à 19h30

Etaient présents :

Mesdames : BOICHUT Lison, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, VANESSE Carole.

Messieurs : CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, THIBON Max, DEVANCIARD Gilles, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

Absent excusé : LEBRE Jérémy

Absents avec procuration : BOURA Anaïs donne pouvoir à BESSET Claude

Secrétaire de séance : JAUZION-GRAVEROLLE Vincent

-Approbation du PV du conseil municipal du 25/09/2024

Pas de remarque.

Sinon M. Max THIBON demande, malgré son absence au dernier conseil municipal, d'ouvrir le débat (même sans délibération), concernant le droit de préemption en zone Espace Naturel Sensible (ENS)

Compte-rendu des Décisions prises au titre des délégations (Art L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Décision 2024_10_03_001 : Aménagement du Centre Médico-Social – local bibliothèque – installation d'un système de chauffage/climatiseur

Deux entreprises ont répondu à la demande faite dans le cadre de la pose d'un chauffage (PAC air/air) dans le local de la bibliothèque (sauf bureau).

EURL Jonathan COSTA : 8800 €HT

FROID VANSEEN : 6557 €HT

Décision 2024_10_29_001 : Budget des biens immobiliers (51504) -Virement de crédit- DM2

D60632 : fournitures de petit équipement : augmentation sur crédits ouverts : montant de 1020€

D66111 : Intérêts réglés à l'échéance : diminution sur crédits ouverts : montant de 1020€

Décision 2024_18_11_001 : Rénovation énergétique de l'Ecole Alphonse DAUDET :

demande de DETR-DSIL 2025

AMO : SDEA07

Date limite : 28 novembre

FINANCES :

Subvention d'équipement et travaux en régie :

DEL : 2024_09_12_001 : Subvention d'équipement du budget principal vers le budget Gestion des biens immobiliers 51504

Les travaux concernant le centre médico-social sont comptabilisés sur le budget annexe de la commune intitulé Gestion des biens immobiliers (51504).



Les travaux touchant à leurs fins, il y a lieu d'équilibrer ce budget par le versement d'une subvention du budget principal (51500).

Subvention du Département d'un montant de 50238€ pour le local Kinésithérapie.

Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), notification pour un montant de 136 000€ pour la MAM.

Pas de nouvelles concernant les demandes de subventions de la Région et de l'État.

M. Max THIBON dit que ça peut varier suivant les recettes.

Emprunt de 180 000€.

Considérant que pour ce budget :

Le montant des dépenses prévu en investissement sur ce budget est de : 490 268,51€

Le montant des recettes investissement et fonctionnement attendu ou perçu est de 366 238,00€

Le montant des recettes de loyers attendu en fonctionnement est de : -5 582,00€

Il s'avère que le besoin de financement estimé s'élève à : 129 612,51€

Subvention d'équipement de 130 000€ du budget principal vers le budget annexe Gestion des biens immobiliers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

DEL : 2024_09_12_002 : Approbation des travaux en régie- Année 2024- budget principal 51500.

Nécessité de prendre en compte les travaux réalisés par les services techniques en 2024.

Bibliothèque/local CMS :

Matériaux 3 081,14€

Salaires 8 042,25€

Total des travaux : 11 123,39€

M. Max THIBON ne participera pas au vote car il n'a pas connaissance des travaux en régie.

M. Gilles DEVANCIARD demande que la commission des travaux soit informée.

M. le Maire Nicolas CLEMENT explique que ces travaux étaient prévus et présentés dans le cadre des travaux de la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 11 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, BOURA Anaïs, CHAMONTIN Emeric,

Refus de vote 3 : THIBON Max, DEVANCIARD Gilles, SERRE Michel.

DEL : 2024-09-12-003 : Décision Modificative n°3 – Budget principal - Opération d'ordre.

Prise en compte des travaux en régie (11 123,39€) et de la subvention d'équipement (130 000€).

(Travaux en régie d'abord en fonctionnement puis bascule en fin d'année en dépense d'investissement).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

DEL : 2024_09_02_004 : Décision Modificative n°4 – Budget 51500

Opération d'ordre.

DGFIP, mise à jour des fiches d'information des amortissements par compte.

Pour procéder à l'amortissement des biens inscrits sur le compte DI 204 181 pour un montant de 6200,00€ (réseau Authijol-2008),

Compte 60612 : Prévu : 90 000€

Réalisé : 65 276€



Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

DEL : 2024_09_12_005 : Décision Modificative n°5 - Budget 51504

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, il y a lieu d'intégrer aux travaux ou aux acquisitions qui leur sont liés, les frais d'études et d'insertions dans les journaux d'annonces légales.

Le montant des frais d'insertions dans les journaux pour l'annonce légale est de 300,48€HT pour des dépenses payées en 2024 pour l'opération 11 (CMS).

Mandaté avant travaux sur le compte 203, puis doit basculer après le début des travaux au compte 231.

Ainsi, les frais d'études et les frais d'insertions (compte 203) sont virés au compte d'immobilisation corporelle (compte 231) par opération d'ordre budgétaire, lorsque les travaux de réalisation des équipements projetés sont entrepris ou lorsque les acquisitions sont effectives.

Une décision modificative relative aux écritures d'ordre budgétaires pour les frais d'études et d'insertions suivis de réalisation :

301,00€ de régularisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

VIDEOPROTECTION :

Suite aux trois propositions reçues, la décision a été prise en commission, pour un opérationnel prévu avant la saison estivale.

Pour le financement de l'installation du système de vidéoprotection, il est nécessaire de faire plusieurs demandes de subvention :

DEL : 2024_09_12_006 : Demande de subvention ETAT

Montant prévu : 8190€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 11 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, BOURA Anaïs, CHAMONTIN Emeric.

Contre : 2

DEVANCIARD Gilles, THIBON Max.

Abstention : 1

SERRE Michel.

DEL : 2024_09_12_007 : Demande de subvention REGION

Montant prévu : 40 950€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 11 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, BOURA Anaïs, CHAMONTIN Emeric.

Contre : 2

DEVANCIARD Gilles, THIBON Max.

Abstention : 1

SERRE Michel.



DEL : 2024_09_12_008 : Demande de subvention DEPARTEMENT

Montant prévu : 16 380€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 11 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, BOURA Anaïs, CHAMONTIN Emeric.

Contre : 2

DEVANCIARD Gilles, THIBON Max.

Abstention : 1

SERRE Michel,

Gilles DEVANCIARD explique être contre le projet et non pas le plan de financement.

Max THIBON n'était pas d'accord sur la globalité du projet.

Michel SERRE s'abstient.

Hélène CAMBERLEIN-MARCHAL pose la question de savoir quelle caméra fonctionne actuellement.

RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE

Dans le cadre du projet de rénovation énergétique de l'école, il est nécessaire de faire plusieurs demandes de subventions pour le plan de financement :

La part de la collectivité s'élevant à 20,32 % soit 63 000€ de 310 000€ au total.

Le taux de financement public s'élevant à 79,68 % soit 247 000€ de 310 000€ au total.

DEL : 2024_09_12_009 : Demande de subvention REGION

Montant : 50 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

DEL : 2024_09_12_010 : Demande de subvention DEPARTEMENT

Montant : 50 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

DEL : 2024-09-12-011 : Demande de subvention SDE07

Montant : CEE : 10 000€ et AMI CHENE : 12 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

RESSOURCES HUMAINES :

DEL : 2024_09_12_012 : Création d'un poste d'adjoint technique territorial.

Pour le bon fonctionnement des services techniques et suite au départ en invalidité-retraite d'un agent :

Stabilisation du personnel par la création d'un emploi permanent dans ce service qui comprend des domaines variés : bâtiment, voirie, espaces verts, services de la logistique et de la sécurité.

Grade d'adjoint technique territorial, catégorie C, à temps complet.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

DEL : 2024_09_12_013 : Modification d'attribution du RIFSEEP.

RIFSEEP : IFSE + CIA

IFSE : Indemnité liée aux fonctions, manière de valoriser sur le long terme l'engagement, l'expertise et le travail de l'agent, mensuelle.

CIA : Complément indemnitaire annuel, valorisation du travail de l'année.

Modification d'attribution du RIFSEEP : élargissement par souci d'équité.

Régime indemnitaire- RIFSEEP- mis en place par délibération le 28/06/2018 : les bénéficiaires sont les agents titulaires et stagiaires.

Aujourd'hui :

Proposition d'élargir le RIFSEEP à compter du 1^{er} Janvier 2025 à tous les agents de droit public.

Avis positif du CST du 27/11/2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

Max THIBON demande à voir le tableau des ressources humaines.

Martine VERDIER explique que le tableau passe d'abord devant le CST puis il sera présenté en conseil. (7 agents et 7 titulaires)

Max THIBON demande si tout le personnel est à temps complet.

M. le Maire Nicolas CLEMENT répond que non.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DEL : 2024_09_12_014 : Coordonnateur et Agents recenseurs.

Pour les besoins de recensement de la population :

Nécessité de désigner un coordonnateur et de nommer 4 agents titulaires sur les postes d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement en 2025.

Article1 : AGENTS RECENSEURS

De créer 4 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 16 janvier au 15 février 2025.

D'affecter 4 agents titulaires sur les 4 postes d'agents recenseurs.

Les 4 agents titulaires de la commune seront :

Déchargés partiellement de leurs fonctions pour mener à bien ce recensement ;

Seront rémunérés en heures supplémentaires pour les heures effectuées en dehors des heures partiellement déchargées ;

D'une augmentation du régime indemnitaire en fonction du service effectué.

Article 2 : COORDONNATEUR D'ENQUETE

De désigner un agent communal coordonnateur d'enquête :

Il bénéficiera :

D'une décharge partielle de ses fonctions et gardera sa rémunération habituelle ;

Sera rémunéré en heures supplémentaires pour les heures effectuées en dehors des heures de décharge partielle ;

D'une augmentation de son régime indemnitaire en fonction du service effectué.

Référente élue : Lison BOICHUT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes



CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

VIE ASSOCIATIVE :

DEL : 2024_09_12_015 : Convention entre la commune de St-ALBAN-AURIOLLES et GROSPIERRES pour l'utilisation du stade municipal et des vestiaires de la commune de GROSPIERRES pour le compte de l'équipe de football CORPO de St ALBAN-AURIOLLES.

Utilisation du stade de foot de GROSPIERRES pour une saison du 1^{er} septembre au 30 juin :

-lundi : 19h-21h30

-jeudi : 19h- 21h30

Stade municipal et vestiaires pour entraînements et matchs.

Assurance et responsabilité de la clé : foot corpo

Coût : 550€

Max THIBON demande si c'est hors ESSAAG

M. le Maire Nicolas CLEMENT répond oui, c'est corpo.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

DEFENSE :

DEL : 2024_09_12_016 : Nomination d'un correspondant défense.

Dans le cadre du renforcement du lien entre la nation et ses forces armées, les circulaires du 26 octobre 2001 et du 18 février 2002 mettent en place des correspondants au sein des collectivités territoriales.

Relai d'information entre le Ministère de la Défense et la commune.

M. le Maire Nicolas CLEMENT se propose à être le correspondant Défense.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE :

DEL : 2024_09_12_017 : Demande de subvention Fonds Vert

Montant : 45 000€

Pour compléter le plan de financement de la rénovation énergétique de l'école.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté :

Pour : 14 votes

CLEMENT Nicolas, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN-MARCHAL Hélène, SEGRETO Lorraine, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max, BOURA Anaïs, SERRE Michel, CHAMONTIN Emeric.

Points d'informations :

-Plage de Peyroche : point de situation

Bilan du 25/11/2024

Pour la saison 2024, le site de Peyroche était fermé par arrêté préfectoral, car depuis 8 années consécutives, le site est classé en qualité « insuffisant ». (Dernière analyse mauvaise : 2 en 2020)



Convention avec Labeaume pour 2024-2025

-Identification matière fécale

-Bilan 24h

-Augmentation du nombre d'analyses

A partir des données de 12/08/2024

Matière fécale d'origine humaine (virus CrAssphage et Bactéroïdes)

Estimation à 1,5mg de matière fécale par litre d'eau

Débit de 323L/s d'où 484mg/s, soit 1,7kg/h de matière fécale en flux continu à 9h15 du matin...

Estimation d'une production de 150gr/personne/j

Soit 11 personnes/h...

Pollution de plusieurs ANC ou d'une installation de grande capacité.

Cédric BEAUMEL demande si des analyses d'hiver ont été effectuées.

M. le Maire Nicolas CLEMENT répond que le débit n'est pas le même en hiver.

Michel SERRE demande si ça ne vient pas de plus haut, de Joyeuse ?

-Repas /colis des aînés :

Mme Lorraine SEGRETO expose les différentes options :

1.repas :

3 traiteurs ont été démarchés.

-La bouche rouge-RUOMS : pas de réponse

-Philippe ABRINES-St ALBAN-AURIOLLES : devis/proposition de menu

-Milka-St ALBAN-AURIOLLES : devis/ proposition de menu.

2.Animation musicale :

Duo-regard : devis

Mélodie-Swing : Pas disponible

95 repas prévus pour le samedi 21/12

3.Colis :

35 colis pour les personnes seules

16 colis pour les couples

11 colis pour les résidents en EHPAD

Distribution prévue entre le 20 et le 30/12.

-Projet de rénovation de l'Oratoire Notre-Dame

Un état des lieux/diagnostic sanitaire a été réalisé.

Une grande partie des décors est en très mauvais état.

Il y a un affaissement important au niveau du sol intérieur. Ecoulement des eaux ?

Plusieurs réunions sur le terrain :

-T. JACQUET : technicien des services culturels et des bâtiments de France

-F. VIGNE : chargé de mission Action culturelle et territoriale, patrimoines culturels

-J-P. WILLOT : Fondation du patrimoine.

Devis estimé pour une éventuelle remise en état :

montant 95 280€TTC de travaux et 15 000€ de maîtrise d'œuvre.

Séance du conseil levée à 20h22.

